



VINCENNES M&B NOTAIRES
M^e Valérie MESNAGER M^e Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDs

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 (mille virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 3SM, SAS en formation dont le siège social sera situé à 52 Rue Louis Pasteur La Neuville 51100 Reims FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 11/02/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- SAFA MEDROUB, la somme de 90 euros ;
- JAMILA TOUNJICHTE Ep. MEDROUB, la somme de 90 euros ;
- MARWA MEDROUB, la somme de 90 euros ;
- SANA MEDROUB, la somme de 90 euros ;
- Salahdine Medroub, la somme de 90 euros ;
- Billal Medroub, la somme de 550 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 10/08/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **12 FEV. 2025**

M^e Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*